

**Le mercredi 30 octobre 2013
de 12 h à 12 h 25
Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036
2375, chemin de la Côte-S^{te}-Catherine, Montréal (Québec)**

**Vapeurs de TCE dans l'air intérieur de résidences de Shannon :
analyse critique des résultats d'échantillonnage**

Conférencière : Mireille Carpentier, étudiante à la maîtrise (stage)
Directeur de recherche : Maximilien Debia, professeur au département
Responsable de stage : André Tarte, Envir-Eau

Résumé

Des vapeurs de trichloroéthylène (TCE), un solvant industriel cancérogène (CIRC groupe 1) peuvent s'introduire dans les bâtiments, à partir du sol ou d'une nappe phréatique contaminée, et éventuellement représenter un risque pour la santé.

Suite au déversement de TCE dans la nappe phréatique de Shannon, et dans le cadre d'un recours collectif, trois firmes de consultants ont réalisé des études entre 2007 et 2010, afin de vérifier la présence de vapeurs dans l'air intérieur. Ces résultats, qui sont publics, sont regroupés et présentés ici. 61 échantillons d'air ont été prélevés dans 23 résidences. Pour 7 d'entre elles, un seul échantillonnage a été effectué, alors que pour les autres, il y en a eu entre 2 et 5. Le TCE a été non détecté pour près de la moitié des échantillons (n=30), tandis que les autres ont révélé la présence de TCE à des concentrations allant de 0,39 à 10 µg/m³. Les concentrations les plus élevées ont été obtenues en janvier (10 µg/m³) et en mars (7,7 µg/m³). Selon la valeur guide (VG) utilisée, le pourcentage de dépassement variait de 8,3 % (VG Santé Canada) à 16,7 % (VG OMS).

Pour prendre en compte la variabilité spatiale et temporelle qui caractérise le phénomène d'intrusion de vapeurs dans l'air intérieur, la stratégie d'échantillonnage devrait inclure un plus grand nombre de résidences ainsi qu'un plus grand nombre d'échantillons pour chaque résidence évaluée. En raison des limites identifiées, les résultats ne permettent pas de statuer sur la présence ou l'absence de risque à la santé.